

Fiche de procédure

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Règlement	2006/0148(CNS) Procédure terminée
Flottes de pêche enregistrées dans les régions ultrapériphériques Modification Règlement (EC) No 639/2004 2003/0062(CNS) Sujet 3.15.03 Flottes de pêche, sécurité des navires de pêche 3.15.07 Contrôle et réglementation des pêches, des bateaux, des zones de pêche 4.70.06 Régions périphériques et ultrapériphériques, territoires et pays d'outre-mer	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	PECH Pêche		
Parlement européen	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	REGI Développement régional	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil Affaires économiques et financières ECOFIN	Réunion 2759	Date 07/11/2006
Commission européenne	DG de la Commission Affaires maritimes et pêche	Commissaire BORG Joe	